

- Autres déchets
- Papier
- Bouteille / Canette
- Carton Gobelets
- Carton
- Condrien

Abri fumeurs (mégots)

Emballage cartons

Canettes et
bouteilles plastiques

Gobelets carton

Monte-charge

Piles

Local en sus

niveau 0

Ouverture sur le boulevard

Cafétéria

NOTA 1 : Ce détail de principe définit l'aspect architectural de l'ouvrage et n'oblige en rien le responsable de l'entreprise vis-à-vis des détails d'exécution qu'elle doit fournir. Seules les cotes des gabarits extérieurs des éléments architecturaux sont impératives, les cotes définissant la structure interne des ouvrages sont données à titre indicatif, elles doivent être confirmées par la cellule de synthèse et par des plans d'exécution des entreprises. NOTA 2 : Aucune modification ou reproduction de ce document ne peut être faite sans l'accord express de l'architecte qui en conserve la propriété artistique et intellectuelle, conformément à la loi du 1^{er} juillet 1992.

Bouchaud
architectes

Maitre d'ouvrage délégué



Assistant maître d'ouvrage

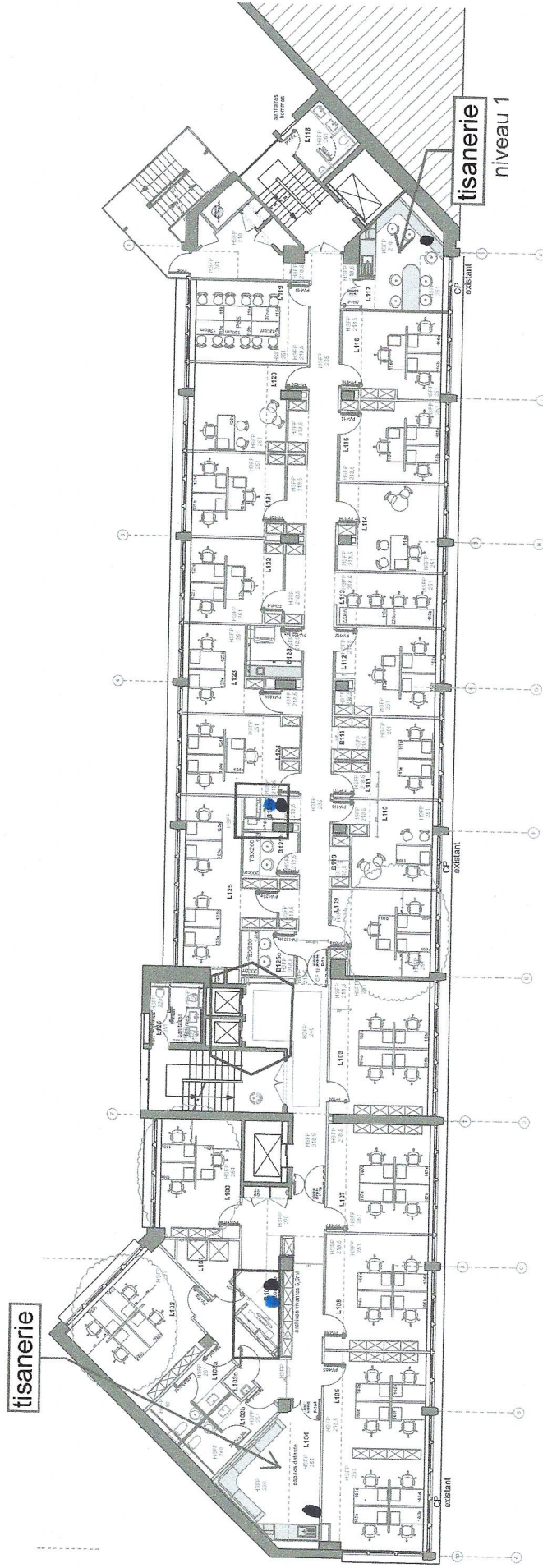


RDC

Aménagement des bureaux du CNC - 291 Boulevard Raspail 75014 Paris

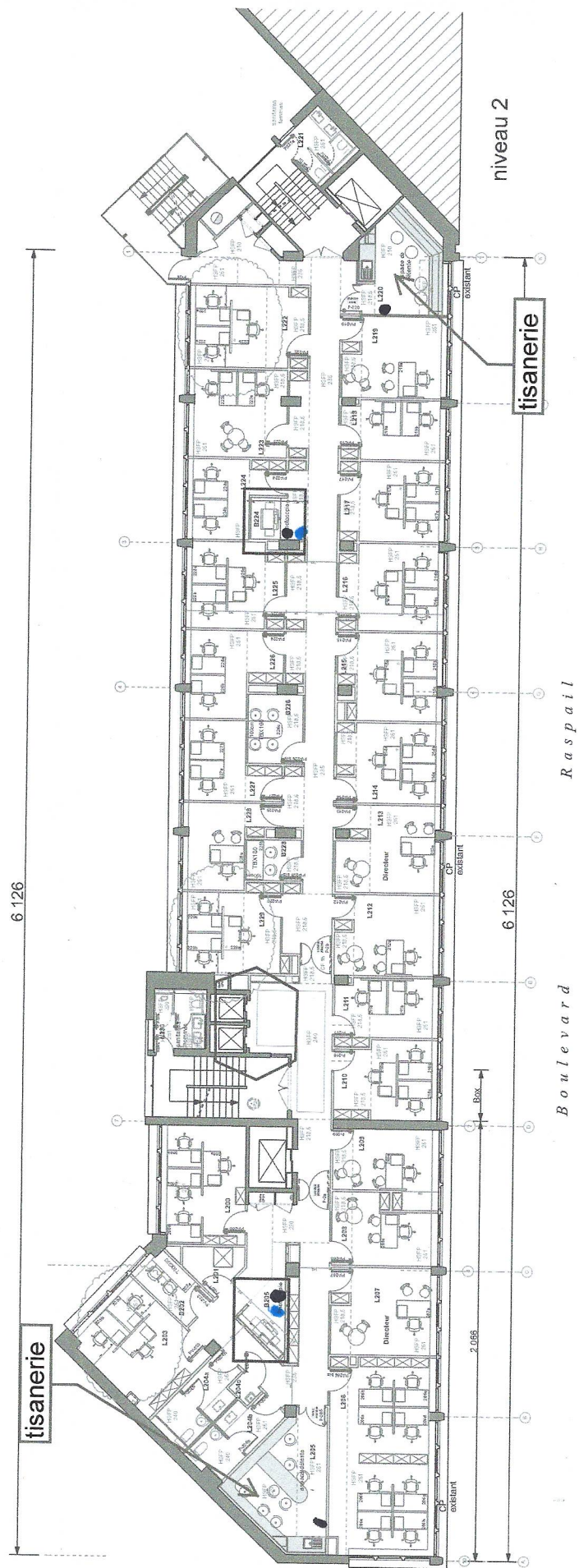
Phase Date Echelle N°Plan

14/12/2017 1:200 DET



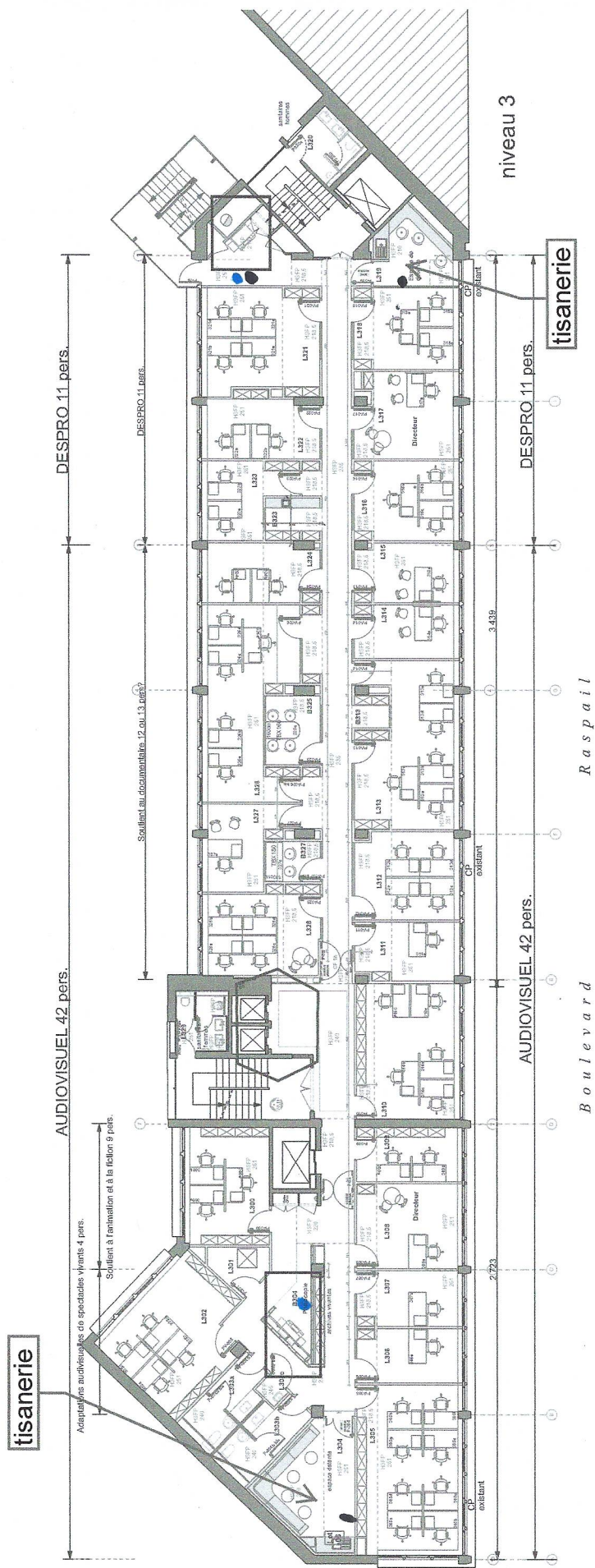
NOTA 1 : Ce détail de principe définit l'aspect architectural de l'ouvrage et n'altère en rien la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des détails d'exécution qu'elle doit fournir. Seules les cotés des gabarits extérieurs des éléments architecturaux sont impératives. Les cotés définissant la structure interne des ouvrages sont données à titre indicatif, elles doivent être confirmées par la cellule de synthèse et par des plans d'exécution des entreprises. NOTA 2 : Aucune modification ou reproduction de ce document ne peut être faite sans l'accord express de l'architecte qui en conserve la propriété artistique et intellectuelle, conformément à la loi du 1er juillet 1992.

Bouchaud architectes	Maitre d'ouvrage Centre national d'archives et de l'image sonores	Maitre d'ouvrage délégué ARTELIA	Assistance à l'ouvrage Aménagement des bureaux du CNC, 291 Boulevard Raspail 75014 Paris	Phase R+1	Date 14/12/2017	Échelle 1:200	N° Plan DET

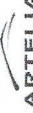


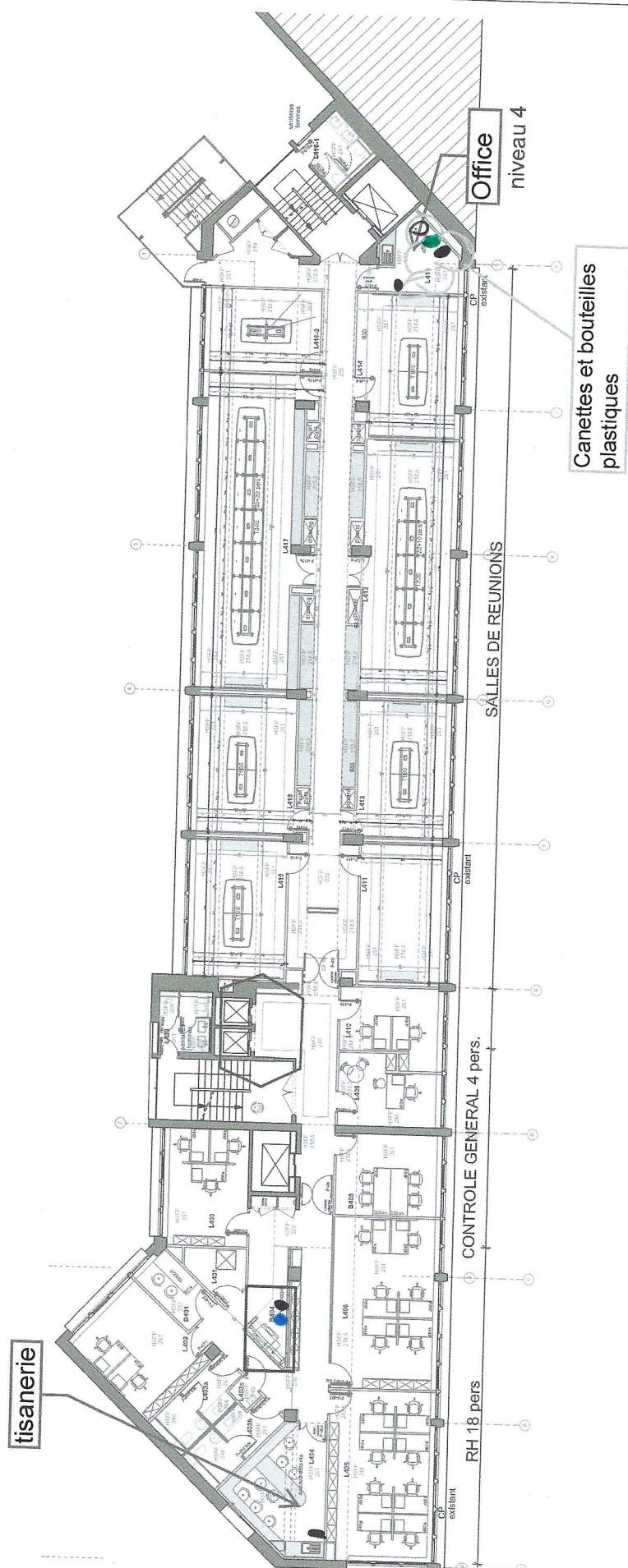
NOTA 1 : Ce détail de principe définit l'aspect architectural de l'ouvrage et n'oblige en rien le responsable de l'entreprise vis-à-vis des détails d'exécution qu'elle doit fournir. Seules les cotes des gabarits extérieurs des éléments architecturaux sont impératives. Les cotes définissant la structure interne des ouvrages sont données à titre indicatif, elles doivent être confirmées par la cellule de synthèse et par des plans d'exécution des entreprises. NOTA 2 : Aucune modification ou reproduction de ce document ne peut être faite sans l'accord express de l'architecte qui en conserve la propriété artistique et intellectuelle, conformément à la loi du 1^{er} juillet 1992.

Maître d'ouvrage	Maître d'ouvrage délégué	ARTELIA	R+2	Assistent maître d'ouvrage	Armenagement des bureaux du CNC, 291 Boulevard Raspail 75014 Paris	Phase	Date	Echelle	N° Plan
Bouchaud architectes	Centre national du cinéma et de l'image animée	CNC	R+2	Assistent maître d'ouvrage	Armenagement des bureaux du CNC, 291 Boulevard Raspail 75014 Paris	Phase	Date	Echelle	N° Plan
							14/12/2017	1:200	DET



NOTA 1 : Ce détail de principe définit l'aspect architectural de l'ouvrage et n'a en rien la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des détails d'exécution qu'elle doit fournir. Seules les cotes des gabarits extérieurs des éléments architecturaux sont impératives. Les cotes définissant la structure interne des ouvrages sont données à titre indicatif, elles doivent être confirmées par la cellule de synthèse et par des plans d'exécution des entreprises. NOTA 2 : Aucune modification ou reproduction de ce document ne peut être faite sans l'accord express de l'architecte qui en conserve la propriété artistique et intellectuelle, conformément à la loi du 7er juillet 1992.

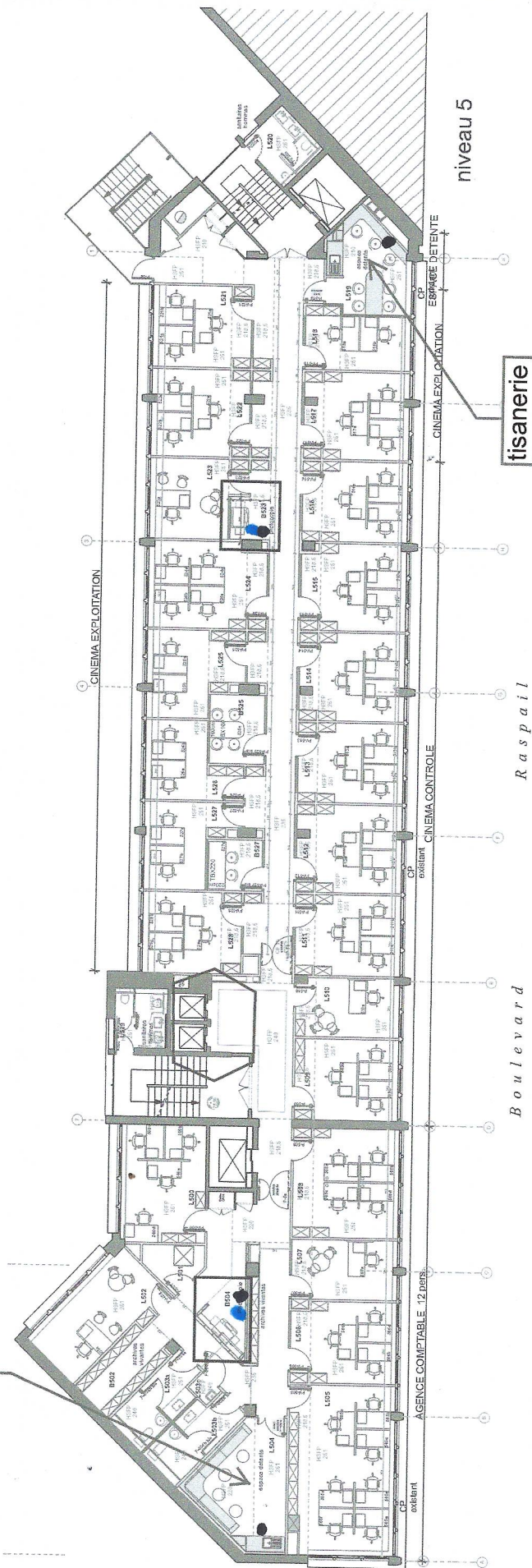
Maitre d'oeuvre	Maitre d'ouvrage délégué	Assistent maître d'ouvrage	Aménagement des bureaux du CNC, 291 Boulevard Raspail 75014 Paris	Phase	Date	Echelle	N° Plan
Bouchaud architectes			R+3		14/12/2017	1:200	DET



NOTA 1 : Ce détail de principe définit l'aspect architectural de l'ouvrage et n'altère en rien la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des détails d'exécution qu'elle doit fournir. Seules les cotes des gabarits extérieurs des éléments architecturaux sont impératives, les cotes définissant la structure interne des ouvrages sont données à titre indicatif, elles doivent être confirmées par la cellule de synthèse et par des plans d'exécution des entreprises. NOTA 2 : Aucune modification ou reproduction de ce document ne peut être faite sans l'accord express de l'architecte qui en conserve la propriété artistique et intellectuelle, conformément à la loi du 1er juillet 1992.

Bouchaud architectes	Maitre d'ouvrage délégué	ARTELIA	Assistent maître d'ouvrage	R+4	Aménagement des bureaux du CNC, 201 Boulevard Raspail 75014 Paris	Phase	Date	Echelle	N° Plan
							14/12/2017	1:200	DET

tisanerie



niveau 5

tisanerie

Raspail

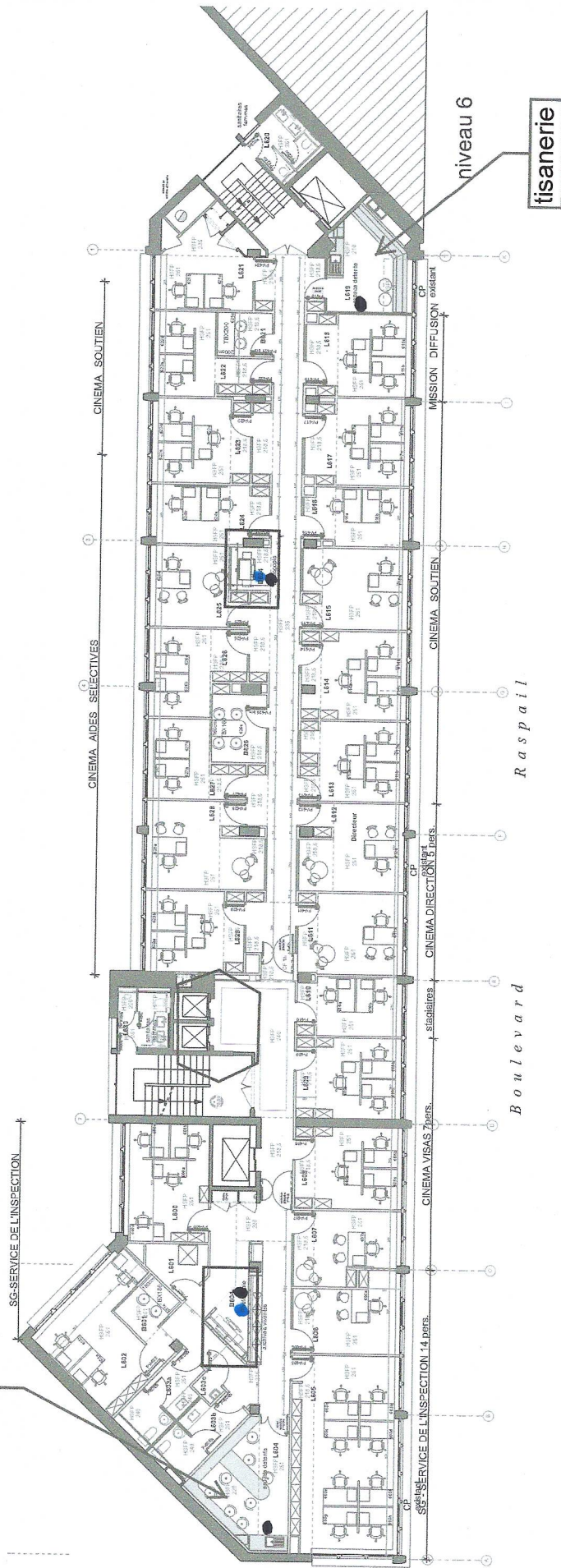
Boulevard

AGENCE COMPTABLE 12 DRS

NOTA 1 : Ce détail de principe définit l'aspect architectural de l'ouvrage et n'a ni la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des détails d'exécution qu'elle doit fournir. Seules les cotes des gabarits extérieurs des éléments architecturaux sont impératives, les cotes définissant la structure interne des ouvrages sont données à titre indicatif, elles doivent être confirmées par la cellule de synthèse et par des plans d'exécution des entreprises. NOTA 2 : Aucune modification ou reproduction de ce document ne peut être faite sans l'accord express de l'architecte qui en conserve la propriété artistique et intellectuelle, conformément à la loi du 1^{er} juillet 1992.

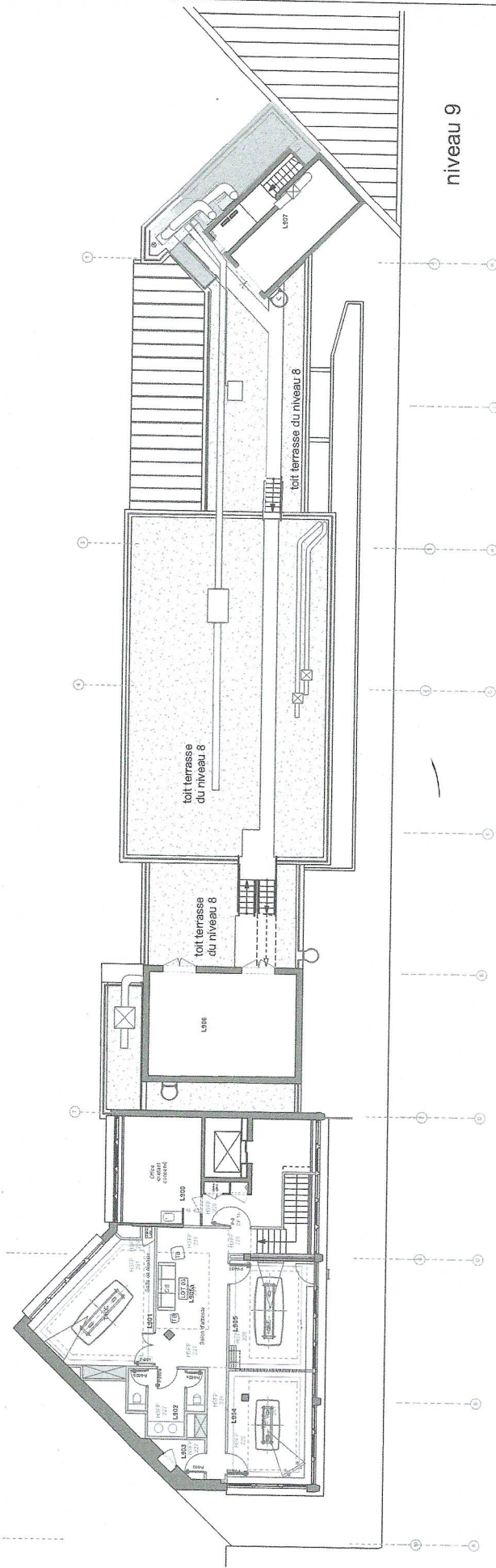
Bouchaud architectes	Maitre d'ouvrage Centre national du cinéma et de l'animation	Maitre d'ouvrage délégué ARTELIA	Assistance maître d'ouvrage R+5	Armenagement des bureaux du CNC, 291 Boulevard Raspail 75014 Paris	Phase	Date	Echelle	N° Plan
						14/12/2017	1:200	DET

tisanerie



NOTA 1 : Ce détail de principe définit l'aspect architectural de l'ouvrage et n'engage en rien la responsabilité de l'entrepreneur vis-à-vis des détails d'exécution qu'elle doit fournir. Seules les cotes des gabarits extérieurs des éléments architecturaux sont impératives, les cotes définissant la structure interne des ouvrages sont données à titre indicatif, elles doivent être confirmées par la cellule de synthèse et par des plans d'exécution des entreprises. NOTA 2 : Aucune modification ou reproduction de ce document ne peut être faite sans l'accord express de l'architecte qui en conserve la propriété artistique et intellectuelle, conformément à la loi du 1^{er} juillet 1992.

Bouchaud architectes	CNC Centre national du cinéma et de l'image animée	Assistant maître d'ouvrage ARTELIA	Aménagement des bureaux du CNC, 291 Boulevard Raspail 75014 Paris R+6	Phase Date 14/12/2017	Échelle N°Plan 1:200 DET
--------------------------------	--	--	--	-----------------------------	-----------------------------------



NOTA 1 : Ce détail de principe définit l'aspect architectural de l'ouvrage et n'oblige en rien le responsable de l'entreprise vis-à-vis des détails d'exécution qu'elle doit fournir. Seules les cotes des gabarits extérieurs des éléments architecturaux sont impératives, les cotes définissant la structure porteuse des ouvrages sont données à titre indicatif, elles doivent être confirmées par la cellule de synthèse et par des plans d'exécution des entreprises. NOTA 2 : Aucune modification ou reproduction de ce document ne peut être faite sans l'accord express de l'architecte qui en conserve la propriété artistique et intellectuelle, conformément à la loi du 1^{er} juillet 1992.

Maître d'ouvrage	Maître d'ouvrage délégué	Assistance maître d'ouvrage	R+9	Phase	Date	Échelle	N° Plan
Bouchaud architectes	Centre national du cinéma et de l'image animée	ARTELIA	R+9		14/12/2017	1:200	DET